

## Un défi est lancé aux salariés de La Courrouze : tester le covoiturage !

Organisé par l'association éhop, kéolis Rennes et Rennes Métropole,  
le défi se déroule du 14 mars au 8 avril 2022. Lancez-vous !



### ■ Le covoiturage ?

La Courrouze est un écoquartier rennais où plus des 3/4 des personnes accèdent à leur lieu de travail seuls en voiture. La situation sanitaire et la nouvelle organisation du travail, notamment le télétravail, c'est le grand retour de la voiture solo. Cela engendre des difficultés pour stationner, bouchons... L'arrivée prochaine du métro apportera une partie de la solution, mais le potentiel de covoiturage reste et restera très important.

Partage, économie, environnement, à chacun sa motivation pour partager ses trajets. C'est pourquoi, nous incitons les salariés à pratiquer le covoiturage à travers ce défi ! Tester le covoiturage, c'est souvent l'adopter ! Alors en route pour le covoiturage.

### ■ Un défi clé en main.

Après un atelier de présentation (le 1<sup>er</sup> février) éhop a mobilisé les employeurs de La Courrouze autour de ce défi inter-entreprises. Campagnes d'interpellation, communication, animations en entreprise, animations en extérieur (le 8 mars entre 12h et 14h, devant Nutrifood), éhop accompagne les employeurs de la zone avec ce défi clé en main.

L'accompagnement se poursuit pendant le défi, prise de contact avec les covoitureurs, soutien à l'inscription, incitation à la mise en relation, valorisation des participants... bref un défi clé en main.

### ■ Je relève le défi ! Comment faire ?

Tout le monde peut relever le défi covoiturage, avec ou sans voiture, avec des salariés de la même entreprise ou pas, pour venir travailler, étudier, faire un stage... : c'est la magie du partage, la magie du covoiturage !

Chacun à son rythme, 1, 2 ou 3 jours par semaine, conducteurs et passagers partagent leur trajet. éhop aide les participants à lever leurs freins et à trouver leur équipage de covoitureurs.

Si vous covoiturez déjà, inscrivez-vous aussi ! L'association éhop vous aidera à trouver de nouveaux covoitureurs pour compléter votre équipe.

La participation est simple :

1. S'inscrire sur le site dédié : <https://courrouze.deficovoiturage.fr>
2. Partager son trajet domicile-travail
3. Rechercher les futurs co-équipiers
4. Se mettre en relation et covoiturer !

## ■ Les inscriptions sont ouvertes !

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 28 février 2022 sur <https://courrouze.deficovoiturage.fr>

Pour un jour ou pour tous les jours, c'est comme je veux, avec qui je veux et quand je peux !

*Pour rappel : le masque est obligatoire en covoiturage, l'aération régulière du véhicule recommandée et le respect des gestes barrières bien sûr ! On peut actuellement covoiturer à 4 maximum dans une voiture 5 places (2 personnes par rangée de sièges).*

## ■ Informations pratiques

Défi du 14 mars au 8 avril 2022.

Inscription dès le 28 février.

Le règlement du défi sur : <https://courrouze.deficovoiturage.fr>

Plus d'informations auprès d'éhop (Guillaume) : 07 69 14 08 88 ou par mail à [defi@ehop.bzh](mailto:defi@ehop.bzh)



**Association engagée depuis 20 ans pour faire du covoiturage une évidence en Bretagne**

éhop est une association loi 1901 qui accompagne les changements de comportement pour engager la pratique régulière du covoiturage que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, aller chez le médecin ou amener le petit dernier au basket le mercredi ; que l'on habite en ville, dans un bourg ou un hameau en Bretagne ; que l'on ait 17 ou 87 ans.

Et ceci, depuis 20 ans déjà : éhop, c'est 13 salariés, un Conseil d'Administration engagé, 15 entreprises membres réparties sur 30 sites en Bretagne, le soutien de plus de 30 EPCI, Départements et Région ainsi que de l'ADEME Bretagne.